

• **Épreuve d'Entretien Scientifique PSI (Sciences Physiques).** Elle est d'une durée de 30 minutes, après une préparation de 45 minutes. Elle s'organise sur la base d'un document qui se prête à une interrogation en sciences physiques et en sciences humaines. À son entrée en salle de préparation, le candidat disposera du document qu'il étudiera pendant 30 minutes. Au bout de ce laps de temps, il lui sera fourni la « résolution de problème » inspirée du document ; il pourra utiliser les 15 minutes restantes pour commencer à la mettre en forme.

L'entretien en lui-même comprend 3 séquences :

L'exposé du candidat qui présente l'analyse et le commentaire du document (5 mn environ).

Cette séquence permet au jury d'évaluer la maîtrise du texte (esprit de synthèse et d'analyse), la capacité critique du candidat (mise en perspective avec des savoirs personnels), ainsi que sa méthode de travail (structuration de la pensée, compétences linguistiques, gestion du temps notamment).

Le jury n'intervient pas durant cette étape.

L'entretien autour des enjeux du texte (5 à 10 mn environ).

L'épreuve se poursuit avec une conversation avec le jury : les interrogateurs reviennent sur la réflexion menée par le candidat, notamment sur les pistes soulevées en fin d'exposé, pour approfondir ou compléter. Le candidat peut montrer son aptitude à débattre des grands problèmes du monde contemporain (centres d'intérêt, ouverture d'esprit, argumentation), et ses qualités de communication (comme le sens du dialogue ou la maîtrise de soi).

L'entretien scientifique à partir du document (15 à 20 mn environ). La dernière séquence est constituée d'une résolution de problème suivie d'une ou plusieurs questions de culture générale scientifique. Le candidat a l'initiative pour expliquer, illustrer, mettre en équation, prolonger une problématique ou approcher un nouveau modèle en relation avec le texte, sans dérive calculatoire. Le jury apprécie ici la manière dont le candidat mobilise ses connaissances et juge de la valeur scientifique de ses raisonnements. Au cours de l'entretien, il peut fournir des informations complémentaires ou orienter le candidat dans sa résolution par des questions de difficultés graduées ; il peut aussi aborder des questions relatives à l'actualité scientifique, à l'histoire des sciences et des idées, à la place des sciences dans la vie courante et dans l'industrie.

Pendant toute la durée de l'épreuve devant le jury, le candidat dispose d'un tableau pour développer son argumentation.

Calculatrice, dictionnaire et tout autre support seront fournis au candidat si nécessaire.